

Dispositif « Argent de poche »

DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Permettre aux jeunes de se faire un peu d'argent de poche, tout en donnant de son temps pour l'intérêt général à travers des missions réalisées dans la commune, tel est l'objectif du dispositif, déjà existant au niveau national, lancé cette année par la municipalité avec l'action « Argent de poche ».

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les jeunes, âgés de 16 ou 17 ans effectuent de petits travaux, par demi-journée de trois heures, durant les vacances scolaires. En contrepartie, ils reçoivent 15 € par demi-journée, tout en découvrant le milieu professionnel. Ils peuvent s'inscrire à 20 demi-journées par an, soit un total de 300 €.

Les missions sont en lien avec les services municipaux : techniques, administratifs, communication, entretien, bibliothèque...

« Au-delà du gain financier, l'idée, grâce à ce dispositif, est de permettre aux adolescents d'avoir une première expérience professionnelle, de prendre conscience du travail réalisé dans la commune », précisent Laetitia Quessada, conseillère municipale, en charge de cette action, et Valérie Lagarde, adjointe au maire à la Jeunesse.

Durant leur mission, les jeunes sont encadrés par le personnel communal. Afin de respecter la réglementation du travail, les participants ne sont jamais amenés à prendre des risques ou à utiliser des outils motorisés.

JE VEUX PARTICIPER

Les étapes à suivre :

1. Je retire un dossier d'inscription à l'accueil de la mairie ou je le télécharge [ici](#).

Si j'ai déjà participé au dispositif, je dois, chaque année, remplir à nouveau le dossier.

2. Je transmets le dossier complet à la mairie.

3. Je m'engage et accepte les conditions de cette action, en signant un contrat de participation (dans le dossier).

4. La commission municipale en charge de la Jeunesse m'attribue une mission. Je ne choisis pas ma mission.

5. Je réalise la mission puis je me rends à la mairie pour être indemnisé(e) sur présentation de l'attestation de participation remplie et signée. Je recevrai alors 15 € en espèces, par demi-journée travaillée.

Que faire à Beautiran

```
[bs-gridevent2 type= »evenement » category= » » order= »DESC »  
orderby= »date » posts= »1"]
```

```
[bs-gridevent type= »evenement » category= » » order= »DESC »  
offset= »1" orderby= »date » posts= »2"]
```

Voir les manifestations proposées

[Collèges / Lycées](#)

[Le Point Jeunes](#)